DESCRIPTION DES TRACTEURS AGRICOLES FENDT – Type 345

VERSIONS : 345/01 deux roues motrices long – 345/02 deux roues motrices court

0. GENERALITES

0. 1 Constructeur : X. FENDT ET CO MARKTOBERDORF (RFA)
0. 1. 1 Représentant accrédité en France : FENDT FRANCE
Route de Sarrebruck
MONTOY FLANVILLE
57117 NOISSEVILLE
0. 2 Marque : FENDT
0. 3 Genre : Tracteur agricole
0. 4 Type : 345 – Versions 345/01 et 345/02
0. 5 Puissance administrative : 11 CV

1. CONSTITUTION GENERALE

1. 1 Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux – 4 roues simples
1. 1. 1 Emplacement des roues motrices : à l'arrière
1. 1. 2 Mode de direction : commande hydrostatique de l'essieu avant
1. 2 Dimensions des pneumatiques :
1. 2. 1 Monte normale :
1. 2. 1. 1 Avant : 9.00-16 10 PR
1. 2. 1. 2 Arrière : 16.9 R 30 6 PR
1. 2. 2 Monte optionnelle :
1. 2. 2. 1 Avant : 7.50-16 AsFr 8 PR
1. 2. 2. 2 Arrière : 12.4 R 36 6 PR
1. 3 Constitution du châssis :
1. 3. 2 – à l'avant : poutre centrale avec essieu avant intégré.
1. 3. 2 – au centre : bloc moteur et carter d'embrayage formant support du boîtier de direction
1. 3. 3 – à l'arrière : carter de boîte de vitesses et carter du pont arrière réunis en un seul bloc par boulonnage
1. 4 Emplacement et disposition du moteur : dans l'axe longitudinal du tracteur entre la poutre et le carter d'embrayage
1. 5 Emplacement de la cabine de conduite : sur l'ensemble de la transmission

2. POIDS ET DIMENSIONS (en kg et m)

Les essieux sont numérotés de l'avant du tracteur vers l'arrière.

	NORMALE	MINIMALE
Monte de pneumatiques :		
AV	9.00-16 8 PR	7.50-16 8 PR
AR	16.9R30 6 PR	12.4R36 6 PR
2. 1 Poids total autorisé en charge	4.700	4.500
2. 2 Poids total roulant autorisé avec :		
2. 2. 1 Remorque sans frein	6.200	6.000
2. 2. 2 Machine remorquée sans freinage	6.700	6.700
2. 2. 3 Remorque freinée sans assistance	10.700	10.500
2. 2. 4 Remorque freinée avec assistance	16.000	16.000
2. 4 Charge maximale admissible :		
2. 4. 1 Sur l'essieu 1	2.000	1.740
2. 4. 2 Sur l'essieu 2	3.800	2.880
2. 4. 3 Sur le plateau	1.500	1.200
2. 5 Voie maximale à l'avant	1,800	1,800
2. 6 Voie maximale à l'arrière	1,800	1,800
2. 7 Empattement :		
– version 345/01	3,000	3,000
– version 345/02	2,630	2,630
2. 8 Poids du véhicule en ordre de marche	3.065	3.025
2. 8. 1 Sur l'essieu 1	.675	.675
2. 8. 2 Sur l'essieu 2	2.390	2.350
2. 9 Porte à faux avant	0,525	0,525
2. 10 Porte à faux arrière	1,110	1,110
2. 11 Longueur hors tout :		
– version 345/01	4,635	4,635
– version 345/02	4,265	4,265
2. 12 Largeur hors tout	2,140	2,140

3. MOTEUR

3. 1 Dénomination du type ..... F 3 L 912
3. 1. 1 Marque ..... KHD
3. 2 Description générale :
3. 2. 1 Type : moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin
3. 2. 2 Cycle ..... Diesel
3. 2. 3 Nombre de temps 4
3. 3 Nombre et dispositions des cylindres : ..... 3 à plat
3. 4 Dimensions
3. 4. 1 Alésage ..... 100 mm
3. 4. 2 Course ..... 120 mm
3. 4. 3 Cylindrée ..... 2.827 cm³
3. 5 Rapport volumétrique de compression 1/17
3. 6 Puissance maximale ..... 33 KW (ISO)
3. 7 Régime de puissance maximal ..... 2.190 t/mn
3. 8 Couple maximal ..... 169 Nm
3. 9 Régime au couple maximal ..... 1.550 t/mn
3. 10 Régime de rotation maximal ..... 2.292 t/mn
3. 11 Carburant utilisé ..... Gazole
3. 12 Réservoir de carburant : au-dessus du pont AR, capacité 80 litres sous le siège du conducteur
3. 13 Mode d'alimentation du moteur : injecteurs commandés par une pompe d'injection en ligne.
3. 14 Type de filtre à air : sec
3. 15 Allumage : par compression
3. 16 Tension d'alimentation des circuits électriques : 12 Volts
3. 17 Dispositif d'antiparasitage : non
3. 18 Refroidissement du moteur : par circulation d'air forcée
3. 19 Nombre de silencieux d'échappement : un à chicanes intérieures à sortie horizontale à gauche, devant la roue arrière.
3. 20 Niveau sonore au point fixe
3. 20 1 Valeur du niveau sonore : 92 dB (A)
3. 20. 2 Régime de rotation correspondant : 1.645 t/mn
3. 20. 3 Schéma de la position du microphone :

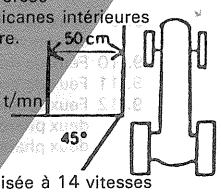

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4. 1 Type de boîte de vitesses : mécanique synchronisée à 14 vitesses avant et 4 vitesses arrière
4. 1. 1 Emplacement des leviers de commande : à droite du siège du conducteur
4. 1. 2 Gammes de vitesses
4. 1. 2. 1 En série : lente, moyenne, rapide, champ et route
4. 2 Type d'embrayage : double disque à sec
4. 2. 1 Mode de commande : mécanique
4. 3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : mécanique, couple conique avec réducteur, différentiel et blocage de différentiel agissant sur les arbres de roues.
4. 4 Démultiplication de la transmission (gamme rapide route)
4. 4. 1 Pneumatiques de référence : 16.9 R 30
Circonférence : 4,411 m
4. 4. 2 Démultiplication et vitesses à 1000 t/mn (gamme rapide route)

Combinaison des vitesses	Rapport de la boîte	Rapport du pont	Démultiplication totale	Vitesses à 1000 t/mn (en km/h)
1re vitesse	2,31	33,22	76,61	3,43
2e vitesse	1,44	33,22	47,88	5,50
3e vitesse	0,89	33,22	29,57	8,90
1re vit. rapide	0,74	33,22	24,43	10,77
2e vit. rapide	0,58	33,22	19,40	13,57
Marche arrière	1,59	33,22	52,92	4,97

4. 5 Vitesse maximale : 29,71 km/h
4. 6 Indicateur de vitesse : oui
4. 7 Compteur kilométrique : non

5. SUSPENSION

5. 1 Avant : essieu avant oscillant à ressort
5. 2 Arrière : non
Elasticité assurée par des pneumatiques et par les plots amortisseurs de la cabine.

6. DIRECTION

6. 1 Type de direction : à commande hydrostatique de marque DANFOSS, type OSPC 80 LSR agissant sur les fusées par un vérin double effet.
6. 2. Diamètre de braquage :

	VERSION 345/01	VERSION 345/02
6. 2. 1 A gauche :	8,21 m	7,80 m
6. 2. 2 A droite :	8,17 m	7,76 m
6. 2. 3 Rapport de démultiplication :	12,4/1	

7. FREINAGE

7. 1 Frein de service : agissant sur les roues arrière
7. 2 Répartiteur de freinage : non
7. 4 Frein de stationnement : agissant sur les roues arrière
7. 5 Mode de transmission des efforts aux roues
7. 5. 1 Frein de service : maître-cylindre agissant hydrauliquement
7. 5. 2 Frein de stationnement : mécanique
7. 6 Assistance des freins : non
7. 7 Réservoir de fluide : dans la cabine devant le volant
7. 8 Type de freins :
7. 8. 1 Frein de service
7. 8. 1. 1 Sur l'essieu 1 : non
7. 8 1. 2 Sur l'essieu 2 : à disques
7. 8. 2 Frein de stationnement : indépendant à tambours
7. 10 Circuit de freinage de remorque
7. 10. 1 Commande : synchronisée avec le frein de service
7. 10. 2 Assistance : oui, par valve hydraulique
7. 10. 3 Fluide utilisé : huile

8. CARROSSERIE

8. 1 Carrosserie : Agricole avec cabine
8. 2 Matériaux constituant la carrosserie : tôle acier
8. 3 Nombre de places assises : 2
8. 4 Siège du convoyeur : à gauche du conducteur
8. 5 Nombre de portes : 2
8. 6 Emplacement et ouverture des vitres : vitres latérales coulissantes, hayon avant et arrière ouvrant vers l'extérieur
8. 7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
8. 7. 1 Pare-brise : verre de sécurité agréé
8. 7. 2 Vitres latérales : verre de sécurité agréé
8. 7. 3 Hayon arrière : verre de sécurité agréé

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9. 1 Feux de route : deux
9. 2 Feux de croisement : deux incorporés aux feux de route
9. 3 Feux de position avant : deux
9. 4 Feux rouges arrière : deux
9. 5 Indicateurs de changement de direction :
9. 5. 1 Avant : deux groupés aux feux de position avant
9. 5. 2 Arrière : deux groupés aux feux rouges
9. 6 Feux stop : deux groupés aux feux rouges
9. 7 Eclairage de la plaque d'immatriculation ou de la plaque d'exploitation : un groupé au feu rouge gauche
9. 8 Dispositifs réfléchissants :
9. 8. 1 Arrière :
deux supérieurs indépendants sous les feux rouges
deux inférieurs indépendants
9. 9 Feux de détresse : oui, fonctionnent simultanément avec les indicateurs de direction
9. 10 Feux de marche arrière : non
9. 11 Feux de brouillard : non
9. 12 Feux spéciaux :
deux phares de travail avant (option)
deux phares de travail arrière (option)

10. DIVERS

10. 1 Accessoires
10. 1. 1 Essuie-glace :
avant
arrière (option)
10. 1. 2 Lave-glace : oui
10. 1. 3 Rétroviseurs : deux, sur les montants droit et gauche des portières
10. 1. 4 Avertisseur sonore : un
10. 1. 5 Dispositif antivol : non
10. 2 Marques d'identité
10. 2. 1 Emplacement de la plaque du constructeur : sur le côté avant droit du tracteur dans le sens de marche à l'articulation de la poutre.
10. 2. 2 Emplacement du numéro d'identification :
– frappé à froid à proximité de la plaque ci-dessus sur la poutre centrale
10. 2. 3 Structure du numéro d'identification : 345 | 01 | 0062

Type	Version	N° de série
345	01	0062

10. 2. 4 Le numéro d'identification commence à :
– 345/01/0062 pour la version 345/01
– 345/02/0062 pour la version 345/02
10. 2. 5 Identification du moteur : le numéro dans la série du type du moteur est frappé à froid à l'avant droit sur la partie inférieure du carter moteur, côté droit, à hauteur de la pompe d'injection.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant accrédité du constructeur que les véhicules n° 345/01/0062 et 345/02/0062 présentés comme prototypes des véhicules de marque FENDT type 345, versions 345/01 et 345/02, satisfont aux dispositions des articles R 138 à R 145, R 147 à R 156 et R 161 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application (compte-tenu des accords de réciprocité Franco-Allemands). La numérotation dans la série du type commence à : – 345/01/0062 pour la version 345/01
– 345/02/0062 pour la version 345/02

A METZ, le 5 février 1985

L'Ingénieur des TPE (Mines)

B. NEAU

Vu et approuvé, enregistré sous le N° 4822
METZ, le 6 février 1985
Pour le Directeur Régional de l'Industrie et de la Recherche,
L'Ingénieur, Chef de Division

A. HUMBERT

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés FENDT FRANCE SARL MONTOY FLANVILLE, représentant dûment accrédit de X. FENDT ET CO MARKTOBERDORF (Allemagne), constructeur, certifions :

a) que le véhicule :

Version	345/01 (1)	345/02 (1)
1) Genre : Tracteur agricole (TRA)		
2) Marque : FENDT		
3) Type : 345		
4) Numéro d'ordre dans la série ou numéro d'identification	345/01/370	345/02/....
5) Carrosserie	Agricole	Agricole
6) Source d'énergie	Go	Go
7) Puissance administrative	11 CV	11 CV
8) Nombre de places assises (y compris le conducteur)	2	2
10) Poids total autorisé en charge (kg) :		
– mini	4.500	4.500
– maxi	4.700	4.700
11) Poids à vide en ordre de marche (kg) :		
– mini	3.025	3.025
– maxi	3.065	3.065
12) Poids total roulant autorisé (kg) :		
– remorque sans freinage :		
mini	6.000	6.000
maxi	6.200	6.200
– machine remorquée sans freinage :		
mini	6.500	6.500
maxi	6.700	6.700
– remorque freinée sans assistance :		
mini	10.500	10.500
maxi	10.700	10.700
– remorque freinée avec assistance :	16.000	16.000
14) Niveau sonore de référence dB (A) :	92	92
15) Régime de rotation moteur correspondant (t/mn)	1.645	1.645

est entièrement conforme au type décrit ci-dessus.

b) que ce véhicule, construit en Allemagne Fédérale, sort de nos dépôts, le

pour être livré à

A MONTOY FLANVILLE, le 29/8/85

A. COLLOT D'ESCURY

Numéro d'immatriculation **(à remplir par la préfecture).**

NOTA : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R 138 à R 145 et R 147 à R 156 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture et le cas échéant d'une réception à titre isolé par le service des Mines.

(1) Barrer la colonne ne correspondant pas à la version livrée.